

**Adrienne Nyssen**  
Rechtsanwältin - Avocate

---

**Fiche d'informations légales**

En exécution de l'article 18 de la loi du 26 mars 2010 sur les services (après l'entrée en vigueur du livre III du CDE, l'avocat se référera à l'article III-74 du Code de droit économique), les informations légales suivantes sont communiquées aux clients :

1. Nom : Adrienne NYSSSEN
2. Forme juridique : personne physique
3. Adresse du cabinet d'avocat : Kaperberg 50 à 4700 EUPEN
4. Adresse électronique : a.nyssen@orban-avocats.be
5. Numéro de téléphone : +32 87 59 90 93
6. Adresse : Kaperberg 50 à 4700 EUPEN
7. Numéro d'entreprise : 0830.568.834
8. Organisation professionnelle :  
L'avocat est soumis aux règles déontologiques fixées par l'Ordre des avocats du Barreau d'EUPEN ([www.anwaltskammer-eupen.be](http://www.anwaltskammer-eupen.be)) ainsi que par l'Ordre des barreaux francophones et germanophones. Les règles déontologiques sont disponibles sur le site [www.avocats.be](http://www.avocats.be) (publications/code déontologique de l'avocat).
9. Titre professionnel : Avocate
10. Pays ayant octroyé ce titre professionnel : Belgique
11. Conditions générales applicables : voir les conditions générales pour les mandats le cas échéant.
12. Prix du service déterminé au préalable : voir les conditions générales, en principe taux horaire moyen de 120,00 € HTVA+ 21% TVA = 145,20 TVAC €
13. Caractéristique de la prestation de service : conseils, élaboration de contrats et d'accords, défense en justice dans toutes les matières
14. Assurance :  
RC professionnelle : compagnie d'assurances ETHIAS, rue des Croisiers 24 à 4000 LIEGE (tél. 04/220.31.11)  
Couverture géographique de l'assurance : le monde entier à l'exception des Etats-Unis d'Amérique et du Canada
15. Protection de la vie privée : Les données à caractère personnel sont enregistrées dans les fichiers de l'avocat et ne sont pas communiquées aux tiers. L'avocat a l'obligation légale de conserver les données d'identification pendant une durée de 10 ans. Toutes les informations personnelles peuvent être communiquées aux titulaires et être rectifiées sur demande conformément au règlement européen sur la protection des données du 27 avril 2016. Vous trouverez des informations plus précises sur notre site web [www.orban-avocats.be](http://www.orban-avocats.be).

---

(Signature client)